

Évaluations communes

Sciences économiques et sociales

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Cette évaluation comprend deux parties :

- Première partie (Mobilisation de connaissances et traitement de l'information), il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie (Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : L'abstention aux élections présidentielles et législatives 2007-2012-2017

	Présidentielle 1^{er} tour	Présidentielle 2^e tour	Législatives 1^{er} tour	Législatives 2^e tour
Taux d'abstention (%)				
2007	16,23	16,03	39,58	40,02
2012	20,52	19,65	42,78	44,6
2017	22,23	25,44	51,3	57,36
Écart des taux d'abstention entre les ouvriers et les cadres (en points)				
2007	5,8	6,5	16,6	13,9
2012	6,8	11,2	20	20,7
2017	12,55	12,01	25,8	23

Source : Céline Braconnier, Baptiste Coulmont et Jean-Yves Dormagen, « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale », *Revue française de science politique*, volume 67, 2017.

Questions :

1. Présentez deux formes de la volatilité électorale ? (4 points)
2. À l'aide du document, montrez que la participation électorale est liée à des variables contextuelles. (3 points)
3. À l'aide du document, vous caractériserez l'évolution de l'abstention électorale. (3 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous illustrerez l'intervention des pouvoirs publics en présence d'externalités.

Document 1 : La dépense pour l'éducation

	2013	2014	2015	2016	2017
Dépense intérieure d'éducation (DIE)					
aux prix courants (en milliards d'euros)	144	146	147,6	150,1	154,6
DIE / PIB (en %)	6,8	6,8	6,7	6,7	6,7
Dépense moyenne par élève					
aux prix courants (en euros)	8290	8370	8410	8450	8690
Structure du financement initial (en %)					
État	57,1	57,1	57,2	57,1	57,4
Collectivités territoriales	23,9	23,8	23,9	23,5	23,3
Autres administrations publiques	2,6	2,8	2,9	3,1	3,1
Entreprises	8,8	8,5	8,4	8,6	8,5
Ménages	7,6	7,8	7,6	7,7	7,7

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Comptes de l'éducation – L'État de l'École, 2018.

Document 2 :

La qualité de l'air est un enjeu majeur pour la santé et l'environnement. En France, le coût de la pollution atmosphérique est évalué de 70 à 100 milliards d'euros par an par la Commission d'enquête du Sénat (2015). L'Agence nationale de santé publique a estimé en 2016 son impact sanitaire à 48 000 décès prématurés par an, ce qui correspond à 9 % de la mortalité en France et à une perte d'espérance de vie à 30 ans pouvant dépasser 2 ans. La politique en faveur de la qualité de l'air nécessite des actions ambitieuses, au niveau international comme au niveau local, dans tous les secteurs d'activité. L'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les citoyens et les organisations non gouvernementales doivent conjuguer leurs efforts pour garantir à chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Cette politique est engagée, elle s'inscrit dans la durée et ses effets sont progressifs...

Le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques fixe la stratégie de l'État pour réduire les émissions de polluants atmosphériques au niveau national et respecter les exigences européennes. C'est l'un des outils de déclinaison de la politique climat-air-énergie. Il combine les différents outils de politique publique : réglementations sectorielles, mesures fiscales, incitatives, actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs, action d'amélioration des connaissances.

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2018.